

N°1496

du 30
Novembre
2021



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

EXPLOIT SUR LE MARCHÉ DES
TITRES PUBLICS DE L'UMOA ^(P.4)
L'Etat du Togo, un précurseur !

COUR DE JUSTICE DE LA CÉDEAO

La Cour face à l'exécution de ses décisions par les Etats membres ^(P.3)

COVID-19

La reconnaissance des efforts numériques du Togo par l'Union africaine à la suite de la satisfaction de l'Union européenne ^(P.4)

PROJETS ET RÉFORMES

P.3

Dans la feuille de route gouvernementale, la phase d'implémentation est à près de 61%



Le Président Faure E. Gnassingbé

Faire le point sur le niveau d'avancement de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 et principalement les progrès réalisés sur les 10 actions prioritaires qui ont été définies en juillet 2021, avec un focus sur les secteurs de l'eau, la santé, des logements et des infrastructures sociales. C'est l'idée qui a sous-tendu la tenue du second séminaire gouvernemental du gouvernement Tomégah-Dogbé, les 26 et 27 novembre 2021 à Kara, soit exactement quatre mois après le premier séminaire. Faure Gnassingbé a présidé les travaux. Dans les actions prioritaires, plusieurs projets sont retenus notamment la mise en place de la couverture santé universelle, l'augmentation de l'accès et à l'assainissement, la construction de logements, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de développement de 10 communes et la digitalisation des services publics de l'administration...

...A la fin des travaux, il est dit que "la mise en œuvre de la feuille de route se poursuit avec près de 61% des projets et réformes ayant entamé la phase d'implémentation". "Une coordination renforcée sera mise en place pour une meilleure visibilité", ajoute-t-on...

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

P.3

8 000 hectares à dessoucher dans les 5 régions pour la campagne agricole 2021-2022

Cinéma

Steven AF lance un appel à fonds pour livrer " Le coup de Grâce "

" Le Coup de Grâce " est le titre du prochain du cinéaste togolais Steven AF, un long métrage de 115 minutes portant sur l'histoire de la très ambitieuse Grâce, femme d'un chef d'Etat, qui ourdit un complot pour remplacer son mari. Le film est coproduit par Dayek Production et Sunlight Group du réalisateur Steven AF.

Problème, le tournage du film n'est pas encore terminé à cause d'un déficit budgétaire. Débuté en pleine pandémie covid-19, la levée de fonds a souffert du contrecoup. Le 19 novembre dernier à l'Hôtel du 2 février, le cinéaste a lancé un appel à fonds pour terminer le tournage du film. Il reste quelques 10% des scènes à tourner.

" C'est un film togolais que nous



avons choisi de jouer avec, pour la majorité, des acteurs togolais et quelques acteurs de la sous-région, notamment Michel Bohiri et Nastou Traoré de la Côte d'Ivoire et Serge Henri du Burkina Faso... ", a expliqué le réalisateur Steven AF qui précise qu'il n'y a pas eu que des collaborations au niveau des acteurs

: " Il y a également eu des collaborations au niveau de la production. On a travaillé avec des structures partenaires de la sous-région pour offrir un film à sens unique au public africain ".

" Ce projet, nous l'avons financé sur fonds propres et c'est beaucoup d'argent que nous avons mis de-

dans, parce que nous le faisons pour porter haut notre cinéma et montrer que le Togo a de la matière [Ndr : à vendre dans l'univers cinématographique]. Mais, aujourd'hui nous avons besoin d'être soutenus pour finir le projet. C'est pourquoi nous avons organisé cette conférence pour solliciter des moyens financiers pour pouvoir finaliser la production et passer à autre chose plus ambitieux en 2022. On espère qu'après la sortie de la bande-annonce, les gouvernants, les entreprises et les bonnes volontés pourront nous aider... Notre souhait, c'est de sortir le film en cette fin d'année et le diffusé en salle ", a lancé Steven AF.

Nécrologie

Le designer américain Virgil Abloh emporté par un cancer

Star des millenials et roi du streetwear du luxe, le designer américain Virgil Abloh, créateur des collections homme de la maison Louis Vuitton, est décédé dimanche d'un cancer à l'âge de 41 ans, a annoncé le groupe LVMH, maison mère de Vuitton.

Premier grand créateur noir reconnu sur la scène de la mode, engagé pour l'affirmation des cultures afro-américaines, le styliste fan de hip-hop avait décroché en 2018 l'un des postes les plus enviés du secteur de la mode et du luxe, au sein de la griffe fleuron de LVMH, numéro un mondial du luxe.

Artiste d'une "infinie curiosité", il a créé des "voies pour plus d'égalité dans l'art et le design", a salué sa famille qui appelle au respect de son

intimité pour faire son deuil et "célébrer la vie de Virgil".

Ce fan de hip-hop avait commencé ses activités de DJ au lycée avant de sortir diplômé en génie civil de l'Université du Wisconsin et en architecture de l'Illinois Institute of Technology.

Roi du streetwear de luxe, il s'était imposé en quelques années comme l'un des créateurs les plus "cools" auprès d'un public de millenials connectés. Récompensé à de nombreuses reprises pour son travail, le prestigieux British Fashion Awards "Urban Luxe" award lui avait entre autres été décerné en 2017 et 2018.

Sa collection de janvier 2021 pour Louis Vuitton, dévoilée dans le cadre de la Fashion week virtuelle à Paris, l'avait été sous forme d'une performance anti-raciste et anti-



homophobe menée par des rappeurs américains.

Il avait créé en 2012 un premier label, Pyrex Vision. Un an plus tard naissait Off-White, marque de streetwear de luxe qui s'imposa par la force de son graphisme avant d'évoluer vers des créations plus "couture".

LVMH avait conclu un accord en juillet avec Virgil Abloh afin de devenir actionnaire majoritaire de sa marque Off-White. Le designer s'était félicité de "la puissance et la dimension nécessaires" qu'apportait LVMH "pour accélérer notre élan et faire de Off-White une véritable marque de luxe".

Boycott / Israël

70 auteurs anglophones saluent le boycott de Sally Rooney

En refusant de céder les droits de traduction de son dernier roman, Beautiful World, Where Are You, à un éditeur israélien, Sally Rooney procédait à un boycott afin d'attirer l'attention sur le sort réservé aux territoires palestiniens. Critiqué par certains, notamment le ministre israélien de la Diaspora, son choix est salué par 70 auteurs anglophones des États-Unis et du Royaume-Uni.

Artists for Palestine UK, un réseau d'artistes et de travailleurs de la culture créé en 2015 et qui milite pour les droits des populations palestiniennes et pour " une résolution de conflit juste pour les Israéliens et les Palestiniens ", a publié sur son site une lettre ouverte, signée par 70 écrivains, poètes, scénaristes ou encore dramaturges. Ces derniers " expriment leur soutien à la romancière Sally Rooney ". " Les artistes

palestiniens ont demandé à leurs collègues, à l'international, de ne pas collaborer avec les violations des droits humains d'Israël, et cet engagement représente une obligation éthique pour nombre d'entre nous ", explique le courrier.

Saluant la décision de Rooney de ne pas céder les droits de traduction à un éditeur qui publie, par ailleurs, des travaux issus du ministère de la Défense israélien, les si-

gnataires soulignent que la décision de Rooney n'est pas " isolée ". " En mai, ce sont plus de 16.000 artistes qui ont condamné les crimes de l'État d'Israël ", précise la lettre, en référence au mouvement contre l'apartheid. Parmi les signataires, notamment, Rachel Kushner, Francisco Goldman, Eileen Myles, Monica Ali, Caryl Churchill, Pankaj Mishra, China Miéville ou encore Kamila Shamsie

Institution

Mario Vargas Llosa élu au fauteuil 18 de l'Académie française

L'écrivain péruvien Mario Vargas Llosa naturalisé espagnol siègera au fauteuil 18, précédemment occupé par Michel Serres. Mario Vargas Llosa devient donc le plus récent Académicien, après un vote sous la Coupole. Rappelons que la nationalité française, pour siéger parmi les Immortels, n'est pas requise : l'Américain Julien Green, admis à l'Académie en 1971, en fut le premier membre étranger. D'autres auteurs, Joseph Kessel ou Eugène Ionesco, avaient obtenu la nationalité française avant leur élection.

L'âge de Vargas Llosa - 85 ans - a

agité le petit milieu des amateurs de l'Académie, puisque cette dernière n'est pas censée accepter les candidatures des personnes âgées de plus de 75 ans.

L'implication de Mario Vargas Llosa dans les Pandora Papers, avec l'association de son nom à une société off-shore, n'aura pas non plus bouleversé les pronostics. L'intéressé avait démenti tous les documents portant malgré tout sa signature, assurant qu'il s'agissait de " faux ".

L'Académie compte désormais 6 femmes et 30 hommes, avec 5 fauteuils encore vacants, c'est-à-dire



ceux occupés précédemment par Marc Fumaroli, Valéry Giscard d'Estaing, Jean-Loup Dabadie, Yves Pouliquen et Jean-Denis Bredin, décédé en septembre dernier.

AZIMUTS INFOS

L'énigme des momies du Tarim enfin résolue

Les momies du Tarim ont été, pour certaines, si bien préservées par le désert pendant 4.000 ans que les traits de leurs visages sont encore visibles. Cependant, ces traits morphologiques et les restes archéologiques ne permettaient pas de savoir quelle était l'origine de ces momies aux cercueils étonnants. La génétique dissipe aujourd'hui le mystère autour de cette population.

La région autonome ouïghoure du Xinjiang au nord-ouest de la Chine faisait partie de la route de la soie, elle était une zone géographique au carrefour des migrations humaines et du commerce à travers l'Asie mais également entre l'Asie et l'Europe au IIe siècle avant J.-C. La région de Xinjiang (dénommée à la fin du XIXe siècle le Turkestan oriental) est divisée en deux zones, celle du nord comprenant notamment la Dzungarie et celle du sud, qui inclut le bassin du Tarim.

Entre 3.000 et 2.600 avant J.-C. (Âge du Bronze), des éleveurs appartenant à la culture d'Afanasiévo peuplaient la Dzungarie et utilisaient des langues tokhariennes. Les traces archéologiques (notamment des textes bouddhistes) de ces langues dans différentes zones d'Asie et notamment au Tarim avaient ainsi permis aux anthropologues et archéologues de supposer quels avaient été les déplacements et influences des éleveurs de Dzungarie en Asie.

Les centaines de momies du Tarim sont des restes humains dont l'origine intrigue les scientifiques depuis plusieurs décennies. Elles ont été exhumées au niveau du site de Xiaohe et leur datation est comprise entre deux millénaires avant J.-C. et 200 ans après J.-C. Si les corps ont été inhumés, il y a quatre millénaires pour certains, la dessiccation due à l'environnement désertique et salé les a maintenus dans un état de conservation exceptionnel, à tel point que les traits des visages sont encore visibles.

L'une des caractéristiques intrigantes de ces visages est, par ailleurs, le fait que ces derniers arborent des traits suggérant une ascendance européenne plutôt qu'asiatique. Ces momies intriguent également en raison des cercueils en forme de bateau surmontés de peaux de bétail dans lesquels elles étaient disposées. Les tombes étaient localisées par des poteaux de bois ou par des rames. Les objets présents dans les sépultures indiquent une préférence, dans cette culture, pour les paniers tressés plutôt que pour ces mêmes objets en terre cuite.

Une population isolée génétiquement, mais pas culturellement

Dans une étude parue dans le journal Nature, des chercheurs ont voulu résoudre l'énigme de l'origine de ces momies : la population du Tarim avait-elle une ascendance européenne, comme le laissaient supposer les traits du visage des momies ou ces personnes étaient-elles apparentées aux éleveurs Afanasiéviens de Dzungarie, comme le suggèrent les traces de langues tokhariennes au Tarim ?

Afin de répondre à cette question, les chercheurs ont effectué des analyses génomiques sur cinq momies de Dzungarie datées d'entre 3.000 et 2.800 avant J.-C. (début de l'Âge du Bronze) et sur 13 momies du bassin du Tarim datées de 2.100 à 1.700 avant J.-C. (début et milieu de l'Âge du Bronze). Ils ont ainsi pu montrer que les individus de Dzungarie avaient bien une ascendance principalement Afanasiévienne alors que les momies du Tarim présentaient une ascendance différente et très limitée géographiquement.

La population du Tarim n'a pas été fondée par une population de Dzungarie mais elle est un sous-ensemble d'une population d'" Anciens Nord Eurasiens " du Pléistocène

Les auteurs en concluent que la population du Tarim n'a pas été fondée par une population de Dzungarie mais qu'elle est un sous-ensemble d'une population d'" Anciens Nord Eurasiens " du Pléistocène (-2.6 millions d'années à -11.700 ans). Cette population du Tarim a probablement été isolée génétiquement des autres populations humaines alentour et a subi un effet fondateur, c'est-à-dire lorsqu'une population se forme et ne contient qu'un sous-ensemble génétique de la population d'origine.

Leur isolement génétique n'a cependant pas empêché la population du Tarim d'intégrer les pratiques culturelles d'autres populations puisqu'elle a emprunté la fermentation du lait et la fabrication du fromage à la culture afanasiévienne et qu'elle cultivait le blé, l'orge et le millet, des céréales domestiquées au nord et nord-est de la Chine.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D. Hervé AGBODAN Maurille AFERI Pater LATE Kossiwa TCHAMDJA Koffi SOUZA Alan LAWSON Abel DJOBO

Service photographie Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature LAWSON Laté

Graphisme Guillaume BOGLA

Dans la feuille de route gouvernementale, la phase d'implémentation est à près de 61%

Late Pater

Faire le point sur le niveau d'avancement de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 et principalement les progrès réalisés sur les 10 actions prioritaires qui ont été définies en juillet 2021, avec un focus sur les secteurs de l'eau, la santé, des logements et des infrastructures sociales. C'est l'idée qui a soutenu la tenue du second séminaire gouvernemental du gouvernement Tomégah-Dogbé, les 26 et 27 novembre 2021 à Kara, soit exactement quatre mois après le premier séminaire. Faure Gnassingbé a présidé les travaux. Dans les actions prioritaires, plusieurs projets sont retenus notamment la mise en place de la couverture santé universelle, l'augmentation de l'accès et à l'assainissement, la construction de logements, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de développement de 10 communes et la

digitalisation des services publics de l'administration.

Le Président de la République tient à la bonne exécution de ces projets prioritaires. Aussi a-t-il précisé, au début des travaux, qu'une «évaluation claire et sincère s'impose pour identifier les avancées, les difficultés et les apprentissages». A Kara, il a été question de renforcer le dispositif de la mise en œuvre des projets en relevant les bonnes pratiques, les difficultés et tous les autres goulots d'étranglement dans leur exécution. Une fois les difficultés identifiées, des solutions ont été préconisées pour un aboutissement heureux des projets. Il était donc nécessaire d'améliorer la coordination, la préparation des projets et la lisibilité des réalisations des projets. A la fin des travaux, il est dit que «la mise en œuvre de la feuille de route se poursuit avec près de 61% des projets et réformes ayant entamé la phase d'im-



plémentation». «Une coordination renforcée sera mise en place pour une meilleure visibilité», ajoute-t-on. A noter que la transition écologique et le contexte sécuritaire ont été également au menu des échanges entre les membres du gouvernement et les experts.

Finis le séminaire gouvernemen-

tal, les membres du gouvernement se sont mis en conseil des ministres. Et c'est ce cadre qui annonce la trajectoire prise après les travaux. Ainsi, en lien avec l'accès à l'électricité, un décret est pris, portant création, attributions, organisation et fonctionnement du fonds pour l'accès universel à l'électricité : le fonds

«Tinga». Ce fonds pour l'accès universel à l'électricité est un mécanisme de facilitation de l'accès à l'électricité pour les populations à faible revenu. Il permet d'offrir des subventions remboursables pour l'accès universel aux réseaux électriques en complément des autres initiatives en cours. Quant à l'assu-

rance maladie universelle, sa gestion est confiée à l'Institut national d'assurance maladie (INAM). Le décret adopté permet donc l'opérationnalisation immédiate de la loi relative à l'assurance maladie universelle, à travers la mise en place des outils nécessaires pour faciliter l'enrôlement, la collecte des cotisations et la gestion de l'information.

Construite autour de la vision «un Togo en paix, une Nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable», la feuille de route, lancée en octobre 2020, se décline en axes stratégiques et comprend un portefeuille de 42 projets et réformes prioritaires. Après avoir fait montre d'une résilience très appréciée face à la pandémie, le Togo porte aujourd'hui toute son attention sur la relance des activités économiques pour atteindre un taux de croissance prévu à 6,1% en 2022.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT

8 000 hectares à dessoucher dans les 5 régions pour la campagne agricole 2021-2022

Jean AFOLABI

Dans le but d'exécuter des travaux d'aménagement des terres agricoles dans les cinq régions économiques du Togo, le gouvernement a l'intention de conclure des appels d'offres internationaux. Il s'agit de huit mille (8 000) hectares répartis dans les cinq régions du pays, à raison 1 600 hectares par dessouchage sur seize (16) sites dans la région Savanes ; 2 000 hectares par dessouchage sur vingt (20) sites dans la région de la Kara ; de 1 000 hectares par

entre 3 et 4 mois.

La campagne agricole 2021-2022 est en marche au Togo, de l'avis du ministère de l'Agriculture, de l'élevage du développement rural. Démarrée avec un début difficile des pluies, elle occupe le temps des agricultures actuellement dans le pays. Dans cette dynamique, il est créé un environnement favorable à l'atteinte des objectifs ainsi assignés au secteur agricole, notamment la mise en place dans les cinq régions du pays des zones d'aménagement agricole planifiées (ZAAP), la mobilisation

des hommes et des femmes, d'améliorer la productivité des paysans et renforcer leurs moyens de subsistance. Pour le projet d'aménagement de quatre cents (400) zones d'aménagement agricoles planifiées dans tous les cantons du pays, une première phase est lancée depuis le début de l'année sur quatre-vingt (80) sites. Les ZAAP, d'une superficie de cent hectares chacune, vont permettre la mise en valeur de huit mille (8 000) hectares de terre dans les cinq régions du pays, «ce qui va ainsi permettre d'augmenter les surfaces de



dessouchage sur dix (10) sites dans la région Centrale ; de 1 000 hectares par dessouchage sur dix (10) sites dans la région des Plateaux-Est ; de 1 000 hectares par dessouchage sur dix (10) sites dans la région de Plateaux-ouest ; et de 1 400 hectares par dessouchage sur quatorze (14) sites dans la région Maritime.

Les manifestations d'intérêt sont attendues le 9 décembre 2021 de soumissionnaires éligibles, pour des durées d'exécution qui varient

et l'accompagnement des coopératives agricoles par les services techniques du ministère sur les sites, la mobilisation et le déploiement des intrants dont près de 100 000 tonnes ont été déployées à coût subventionné aux paysans.

L'idée de créer des zones d'aménagement agricole planifiées sur l'étendue du territoire répond au souci du gouvernement de réduire la pauvreté au sein des communautés rurales, surtout les jeu-

«production agricole», indique le ministère de l'Agriculture.

Les sites sont destinés en priorité aux filières agricoles identifiées comme stratégiques pour le Togo, à savoir le riz, le sésame, l'anacarde, le maïs, le soja, le maraichage. La mobilisation des coopératives de producteurs sur ces sites donne priorité aux jeunes et aux femmes. Sur chaque site d'exploitation, la proportion des femmes est d'au moins 40%.

COUR DE JUSTICE DE LA CEDEAO

La Cour face à l'exécution de ses décisions par les Etats membres

F. Woussou

C'était l'une des questions qui a suscité l'intérêt des participants à la conférence internationale de la Cour de la Justice de la CEDEAO pour célébrer les 20 ans de son existence. Les travaux se sont achevés la semaine dernière à Lomé avec des recommandations qui vont dans le sens d'un respect et d'une exécution des décisions de la CEDEAO par les Etats. C'est le cas de Sidie Tunis, Président du parlement de la CEDEAO qui a appelé les présidents et dirigeants d'Afrique de l'Ouest à exécuter les décisions de la Cour de justice communautaire. Il a averti que la désobéissance à ses ordres est mauvaise pour la réputation de la CEDEAO. «Cette situation ne fait pas que saper l'intégrité de la Cour, mais crée un risque sérieux pour la réputation de la CEDEAO», a-t-il déclaré décrivant la Cour comme un phare de la justice régionale.

Le Président de la Cour de la CEDEAO estime quant à lui qu'en tant qu'institution communautaire, la Cour est un outil important pour la réalisation de l'objectif de la CEDEAO de transformer la région en une communauté de personnes, au lieu d'Etats, qui sont au cœur du processus d'intégration, et qui nécessite la suppression de tous les obstacles à l'accès des citoyens à la Cour. Le Président de la Cour suprême du Togo, Abdoulaye Yaya, pense la même chose.

Pour le vice vice-président de la Cour de Justice de la CEDEAO, la situation est fort déplorable. Pour



Gberi-be Ouattara, vice-président de la CEDEAO

Gberi-be Ouattara, la justice n'est effective que lorsque la partie qui a remporté le procès parvient à exécuter la décision. «La cour aurait souhaité que toutes ses décisions ou que tous ses arrêts soient exécutés. Ce qui est, c'est qu'aucune juridiction au monde ne dispose de moyens de coercition pour exécuter ses décisions», dit-il, regrettant que si de bonnes décisions rendues ne sont pas exécutées, il n'y aura pas d'impact sur la société. Alors que l'objectif visé est l'impact sur la société. «Il y a des comportements qu'il faut arrêter. Si la décision du juge est exécutée, désormais ceux qui voudraient aller dans le même sens feront attention», plaide le juge de la Cour de justice de la CEDEAO.

En ce qui concerne les recommandations, la conférence de Lomé demande que les Etats mettent à la disposition de la Cour, les moyens de sa politique pour lui permettre de fonctionner normalement, que le nombre de juges soit augmenté (l'une des résolutions de la conférence internationale de Lomé a fixé le nombre à 11), que le mandat des juges, qui a été réduit à 4 ans non renouvelables, revienne à 5 ans renouvelable une fois ou à 6 ou 9 ans ans en mandat unique. D'autres recommandations, non moins importantes comme la relation entre la Cour de justice de la CEDEAO et les juridictions nationales, ont été évoquées.

COVID-19

La reconnaissance des efforts numériques du Togo par l'Union africaine à la suite de la satisfaction de l'Union européenne

Late Pater

Lomé (Togo), 25 novembre 2021 – Pour assouplir les restrictions liées au Covid-19 et préparer la réouverture imminente de leurs frontières et de leurs économies, les États africains, sous l'égide de l'Union africaine, s'appuient sur des technologies innovantes. En effet, l'Union africaine a déployé ses plateformes Trusted Vaccines et Trusted Travel pour favoriser l'harmonisation des certificats de vaccination et la vérification des résultats des tests sur tout le continent.

Aujourd'hui, de nombreux pays dans le monde s'appuient sur des inspections visuelles peu sûres des documents sanitaires en raison de l'absence d'un mécanisme international fiable pour garantir l'authenticité. Cette situation menace fortement la biosécurité mondiale. Dans ce contexte, la République du Togo est fière d'annoncer l'intégration réussie de son système numérique national de test et de vaccination Covid-19 avec celui développé par l'Union africaine et le Centre africain pour le contrôle et la prévention des maladies, entièrement conforme aux normes continentales harmonisées de Trusted Vaccines et Trusted Travel.

Alors que de nombreux pays africains ont déployé la norme Trusted Travel pour la vérification du test Covid-19 et sont en train de déployer le système Trusted Vaccines pour l'authentification des certificats de vaccination au niveau continental, le succès du Togo à intégrer les deux systèmes simultanément aujourd'hui marque une étape capitale. Le rôle pionnier du Togo dans l'intégration du système Trusted Vaccines est d'autant plus justifié car le gouvernement togolais a mis en place une stratégie de vaccination efficace, positionnant le Togo comme l'un des pays ayant le taux de vaccination le plus élevé de la sous-région. Aujourd'hui, plus d'un million de personnes (environ 25% de la population cible au Togo) se sont déjà inscrites sur la plateforme numérique mise en place par le pays lors du lancement de la campagne de vaccination, dans le but d'enrôler et de suivre les personnes vaccinées.

Le Togo a également entièrement numérisé tous les éléments de son plan de vaccination anti Covid-19. Sa plateforme, entièrement développée au Togo, permet la délivrance d'un certificat de vaccination numérique Covid-19 équipé d'un code QR aux personnes ayant reçu le nombre minimum de doses requis. Puisque cette solution numérique répond aux normes et standards internationaux, le gouvernement togolais a établi en un temps record la réciprocity avec le système de certificats de vaccination numériques Covid-19 de l'Union africaine et, en

partenariat avec le Consortium PanaBIOS, la compatibilité avec les normes Trusted Travel et Trusted Vaccines.

La reconnaissance des efforts numériques du Togo par l'Union africaine marque une fois de plus l'engagement du pays à utiliser l'innovation et la coopération pour endiguer la progression du Covid-19. Le Togo s'est également engagé dans le projet BIOMARS de gestion numérique du Covid-19 de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) et fera d'autres annonces prochainement.

Le Professeur Moustafa Mijiyawa, ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins, a réaffirmé la volonté de l'État togolais de protéger sa population contre le coronavirus : «*les efforts du gouvernement dans la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19, notamment dans la mise en œuvre de la stratégie vaccinale, sont recommandables. Avec plus de 500 000 personnes totalement vaccinées et près d'un million de personnes partiellement vaccinées, le Togo affiche aujourd'hui un taux de vaccination de 12% et œuvre pour une nette amélioration de ce taux d'ici la fin de l'année. C'est donc une joie pour nous que ces efforts soient soutenus par l'Union africaine, l'Africa CDC et le Consortium PanaBIOS, qui travaillent tous avec diligence pour assurer la production et la vérification sécurisées et fiables des certificats de vaccination à l'échelle continentale*». De son côté, Cina Lawson, ministre de l'Économie Numérique et de la Transformation Digitale, a indiqué que «*les solutions numériques conçues par le Togo depuis l'avènement du Covid-19 répondent aux normes internationales, ce qui nous permet aujourd'hui d'établir en un temps record l'interopérabilité avec le reste du monde. C'est une fierté supplémentaire pour nous que l'Union africaine reconnaisse notre certificat numérique Covid-19, après sa récente reconnaissance par les 27 États membres de l'Union européenne*».

La numérisation du certificat de vaccination est une première étape dans l'effort de numérisation du secteur de la santé au Togo. À terme, cette digitalisation permettra, entre autres, l'accompagnement continu des patients 24h/24 et posera les bases du développement de la télémédecine. La reconnaissance du certificat togolais de vaccination Covid-19 par l'Union africaine témoigne également de l'importance pour les pays de construire des solutions numériques interopérables qui répondent aux exigences du continent dans ce domaine.

Guide d'utilisateur pour la

Trusted Travel plateforme de l'Union africaine pour les certificats Covid-19. Il a été préparé pour fournir des informations de base sur l'Initiative Voyages de Confiance et Vaccins de Confiance pour les voyages à destination et en provenance du Togo.

Pour les voyageurs sortants : toute personne ayant l'intention de voyager à partir du Togo est tenue de vérifier les exigences de voyage des pays de destination et de transit, y compris les exigences relatives au test Covid-19 sur <https://africacdc.org/trusted-travel/>. Tous les passagers en partance doivent se présenter avec un résultat négatif au test PCR Covid-19 effectué par l'un des laboratoires autorisés par Trusted Travel. Seuls les laboratoires de test RT-PCR Covid-19 autorisés qui ont été intégrés au système TT peuvent être choisis pour effectuer des tests. Les laboratoires nouvellement autorisés peuvent être trouvés en visitant le portail Trusted Travel et en créant un compte sur <https://trustedtravel.panabios.org>. Pour

trouver les laboratoires autorisés, les voyageurs doivent indiquer leur pays d'origine et leur destination prévue. Les voyageurs doivent présenter les documents de voyage nécessaires, comme le passeport et le billet d'avion, lorsqu'ils se rendent dans les laboratoires. Ils doivent indiquer la même adresse électronique et le même numéro de téléphone mobile qu'ils comptent utiliser pour gérer leur compte en ligne sur voyage.gouv.tg. Une fois que le voyageur s'est fait tester ou vacci-

ner dans l'un des laboratoires ou centres de vaccination agréés, il recevra un certificat de test et un carnet de vaccination générés par le système par courrier électronique de la part du laboratoire de test et/ou de <https://voyage.gouv.tg>. Les voyageurs peuvent télécharger des copies de leur carnet de vaccination ou de leurs codes TT sur les sites <https://vaccin.covid19.gouv.tg> et <https://voyage.gouv.tg>, respectivement.

EXPLOIT SUR LE MARCHÉ DES TITRES PUBLICS DE L'UMOA

L'Etat du Togo, un précurseur !

Jean AFOLABI

Le 19 novembre 2021, l'Etat du Togo a levé avec succès, sur une maturité inédite de 15 ans in fine (la plus longue maturité jamais usitée à ce jour), plus de 50 milliards de FCFA sur le Marché des Titres Publics (MTP). C'est une première qui s'inscrit dans le cadre des actions visant à pérenniser, non seulement la relance économique des Etats de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), mais aussi et surtout l'allongement de la maturité des titres émis sur le marché de la dette locale.

Des résultats très encourageants

Pour l'Agence UMOA-Titres, le 26 novembre dernier, l'appétit des investisseurs s'est de nouveau ressenti au cours de cette émission d'un montant de 50 milliards sur la maturité 15 ans in fine, avec un taux de coupon de 6,30%. Cette

opération a enregistré une belle performance grâce à la participation massive des investisseurs. On note notamment des soumissions record de 132,639 milliards de FCFA pour 50 milliards de FCFA recherchés. Soit un taux de couverture de 265,28%. Ces souscriptions sont la résultante d'une participation de 32 investisseurs en provenance de sept (7) Etats membres de l'Union à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

À l'issue de l'opération, le montant retenu a été de 55 milliards de FCFA avec un rendement moyen qui ressort en-dessous du taux de coupon à 6,22%. Les prix marginal et moyen pondéré se sont établis respectivement à 10 016,77 FCFA et 10 078,34 FCFA.

La dette souveraine a sa maturité

Depuis le début de l'année, on note une tendance des Etats mem-

bres de l'Union à émettre sur des échéances beaucoup plus longues. Avec cette maturité jamais atteinte sur le MTP, la zone UEMOA inaugure de nouveaux points sur la courbe des taux et allonge ainsi le profit de sa dette afin de mettre en adéquation la durée de vie des investissements avec la maturité des fonds levés pour les réaliser.

Pour rappel, l'Etat du Togo a été le premier Emetteur de l'Union à inaugurer, au début du deuxième trimestre de l'année 2021, la maturité 10 ans in fine, qui s'est inscrite aujourd'hui dans les habitudes du Marché avec XOF 608 Milliards levés sur cette maturité pour la majeure partie des Etats. Cette nouvelle dynamique, qui s'inscrit sur le marché, est due, entre autres : à la qualité de signature des Etats de la zone UEMOA, qui font non seulement de plus en plus recours aux agences de notations financières pour

évaluer leur qualité de signature, mais aussi font recours au MTP pour combler leurs besoins de financement ; au dynamisme des investissements qui font de plus en plus des titres publics une valeur refuge et un relais de rentabilité, au regard de la baisse des crédits à l'économie et du manque d'actifs financiers de substitution d'une qualité aussi bonne que les Bons et Obligations des Trésors publics ; à l'accompagnement de la Banque centrale au regard de sa politique monétaire et des efforts mis en œuvre par UMOA-Titres pour permettre aux acteurs du marché de répondre avec efficacité aux besoins des Etats.

La voie aux longues maturités sur le MTP est désormais tracée et il n'y a plus qu'à l'emprunter régulièrement. Qui sera le prochain Etat membre de l'Union à émettre sur une maturité de 12 ans ? Quelle sera la prochaine maturité longue à explorer sur ce marché ?

Au point où en est la Stratégie vaccinale du Togo contre la Covid-19

La crainte des nouveaux variants suscite une 3^{ème} dose

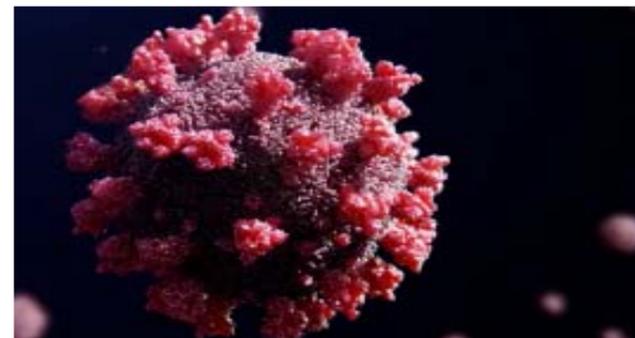
Le gouvernement togolais envisage l'administration d'une troisième dose pour les personnes de plus de quarante ans. La décision est justifiée par «*l'émergence des nouvelles vagues et de nouveaux variants*», explique un communiqué du gouvernement en conseil des ministres tenu samedi après-midi à Kara, à 420 km au nord de Lomé. «*Face à l'émergence de nouvelles vagues et de nouveaux variants, le conseil a instruit le ministre de la Santé pour l'accélération de la campagne de vaccination et pour l'administration d'une troisième dose pour les personnes de plus de quarante ans*», a souligné le gouvernement dans son texte.

Un nouveau variant de la Covid-19 a fait son apparition au Nigeria et en Afrique du Sud ; les scientifiques l'ont détecté récemment et ont repéré un nombre élevé de muta-

tions, qui pourraient remettre en cause l'efficacité des vaccins, affirment les collègues du Point International. «*Nous avons malheureusement détecté un nouveau variant qui constitue une source de préoccupation en Afrique du Sud*», a déclaré le virologue Tulio de Oliveira, lors d'une conférence de presse en ligne.

Le variant B.1.1.529 présente un nombre «*extrêmement élevé*» de mutations, selon les scientifiques sud-africains qui avaient déjà détecté le variant Beta, contagieux. À ce stade, les scientifiques ne sont pas certains de l'efficacité des vaccins anti-Covid contre cette nouvelle forme du virus. Selon un porte-parole de l'Organisation mondiale de la Santé (Oms), il faudra «*plusieurs semaines*» pour comprendre le niveau de transmission et de virulence du nouveau variant.

Sur le plan vaccinal, le Togo af-



Omicron présente bien plus de mutations que le variant Delta.

firme avoir réceptionné à ce jour près de 5 millions de doses de vaccins et compte plus d'un million de personnes vaccinées, renseigne le conseil des ministres. Dans sa stratégie d'accélérer la vaccination et de limiter les cas de contaminations, des points de vaccinations ont été multipliés en prévision des fêtes de fin d'année, principalement à Lomé, et le passe vaccinal ou des tests PCR valides sont devenus une obligation pour

accéder aux bâtiments publics, aux lieux de festivités et d'activités culturelles. Cette stratégie vaccinale accélérée a permis de multiplier par quatre la moyenne de personnes vaccinée par jour, affirme-t-on.

Aux premières heures du 29 novembre 2021, la situation au Togo était de 25 907 cas guéris et 243 décès sur 26 250 cas confirmés, selon les chiffres du ministère de la Santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins.

FOOTBALL/MONDIAL

La CAF approuve le Mondial tous les deux ans

La Confédération africaine de football (CAF) a approuvé vendredi, à l'occasion de son assemblée générale extraordinaire, l'idée de la tenue d'un mondial tous les deux ans et annoncé le lancement prochain d'une Super Ligue fermée sur le continent, a appris l'APS de l'instance dirigeante du football continental.

Hervé A.

Les présidents des fédérations de football présents à la rencontre ont voté à l'unanimité et donné mandat à la FIFA de poursuivre "une étude de faisabilité" pour un mondial tous les deux ans, au lieu des quatre actuellement.

S'exprimant lors de la 13ème assemblée générale extraordinaire de la CAF au Caire, le Président de la FIFA Gianni Infantino a assuré aux délégués que la FIFA continuerait à faire de son soutien au continent l'une de ses priorités. Il a également souligné le rôle crucial que le football africain était appelé à jouer à l'avenir.

L'an dernier, le Président de la FIFA avait promis de "porter le football africain sur le toit du monde". Pour ce faire, la FIFA et la CAF avaient décidé de la création d'un fonds minimum d'un milliard d'USD, consacré à l'investissement dans des infrastructures durables sur tout le continent.

Vendredi au Caire, le Président de la FIFA a rappelé l'importance de ces investissements. "Nous sommes plus décidés que jamais à obtenir ce milliard de dollars (US) pour investir dans les infrastructures du football africain.



Votre continent le mérite", a déclaré Gianni Infantino.

Le Président de la FIFA a, par ailleurs, évoqué la nécessité de s'adresser à l'ensemble des acteurs du football africain, compte tenu de la jeunesse du continent. "Nous voulons protéger le football, mais aussi faire en sorte qu'il conserve son attrait auprès des jeunes. C'est particulièrement important sur un continent comme l'Afrique, où près de 40% de la population est âgée de moins de 15 ans."

"Il faut penser à l'avenir et réfléchir à ce que nous pouvons faire pour rendre notre sport plus vivant, plus attractif pour la nouvelle génération, qui ne

manque pas de sollicitations aujourd'hui."

Avec le passage de la Coupe du Monde de la FIFA à 48 équipes à partir de 2026, l'Afrique comptera bientôt neuf représentants en phase finale, contre cinq en 2022 au Qatar. Le Président de la FIFA a demandé aux 54 associations membres africaines de faire entendre leur voix dans les discussions sur l'avenir du football. "La porte doit rester ouverte. Nous sommes là pour donner de l'espoir et des opportunités à tout le monde."

"Je ne veux pas que vous vous contentiez d'appuyer sur un bouton pendant le Congrès de la FIFA pour dire

oui ou non aux projets qui vous sont présentés. Je veux que vous puissiez prendre la parole et vous faire entendre. Aucune décision ne sera prise sans que tout le monde ait écouté ce que vous avez à dire."

En Europe, le président de la Fédération française de football, Noël Le Graet a dit "n'être pas opposé" à une telle idée. D'ailleurs, le président de l'UEFA, Aleksander Ceferin, a prévu d'effectuer dans ce sens un voyage en France pour discuter de ce sujet avec le président de l'instance dirigeante du football français.

Interrogé par le quotidien sportif français l'Equipe, le président de la FFF déclare que le président de l'UEFA est opposé à une coupe du monde masculine tous les deux ans, mais est en revanche favorable à la tenue d'un mondial féminin tous les deux ans.

Un sommet sera organisé sur ce sujet le 20 décembre prochain. Le président de la FFF prédit qu'en cas de vote, la FIFA va l'emporter largement. "En Europe, on est gavés de compétitions donc je comprends les réactions européennes. Mais sur les autres continents, ce n'est pas la même chose", a ajouté Noël Le Graet.

FOOTBALL

La FIFA nomme des comités de normalisation en Guinée et au Tchad

La FIFA a annoncé que son Bureau du Conseil a décidé de nommer un comité de normalisation pour les Fédérations guinéenne et tchadienne de Football (FGF).

Pour la Fédération guinéenne de football, la décision a été prise "à la suite de plusieurs irrégularités survenues dans le cadre de la procédure électorale de cette dernière", explique l'instance dirigeante du football mondial, dans un communiqué.

Afin de s'assurer que la FGF puisse organiser des élections justes et transparentes et regagner la confiance de toutes les parties prenantes du football guinéen, la FIFA a assigné différentes missions au comité de normalisation.

Durant son mandat, le comité devra s'évertuer "à gérer les affaires courantes de la FGF, à déterminer, en coopération avec l'administration de la FIFA, si des dispositions spécifiques des statuts ou du code électoral de la FGF doivent être amendées en vue de la procédure

électorale".

Il aura aussi pour tâches de "s'assurer que les nouveaux membres des commissions électorale et de recours électoral et, le cas échéant, des organes juridictionnels soient nommés par le congrès de la FGF".

"Une fois (que) les nouveaux membres susmentionnés nommés", il devra "s'assurer que l'élection du comité exécutif de la FGF puisse être menée conformément aux statuts et règlements applicables de la fédération".

"Le comité de normalisation se composera d'un nombre opportun de membres, qui seront désignés conjointement par la FIFA et la CAF dès que possible. Tous ces membres feront l'objet d'un contrôle d'éligibilité mené par la Commission de Contrôle de la FIFA, conformément au Règlement de Gouvernance de la FIFA", précise le communiqué.

Toutefois, aucun d'entre eux ne sera éligible pour les postes à pourvoir lors des élections de la FGF, quelles que

soient les circonstances. Le mandat du comité de normalisation expirera au plus tard le 30 juin 2022, précise la même source.

Les deux candidats à la présidence de la Fédération guinéenne de football, le président sortant, Antonio Souaré, et Aboubacar Touré, un ancien secrétaire général de l'AS Kaloum, n'ont pas satisfait aux critères requis pour faire acte de candidature à l'élection prévue le 18 mai dernier.

Les critères requis pour diriger la fédération écartent tout candidat qui a été l'objet d'une sanction dans l'exercice de ses fonctions de dirigeant sportif.

Concernant le Tchad, à la suite de la levée de sa suspension, le 11 octobre dernier, une mission conjointe FIFA-CAF a été dépêchée à N'Djaména afin de suivre les discussions en cours entre la FTF et le gouvernement tchadien, poursuit le communiqué de la FIFA.

Au vu de l'incapacité des instances dirigeantes du football tchadien à mener à

bien une procédure électorale conforme aux exigences statutaires et réglementaires applicables à toutes les associations membres de la FIFA et compte tenu des lacunes contenues dans les statuts de la Fédération du Tchad, le Bureau du Conseil de la FIFA a également décidé de nommer un comité de normalisation.

Ce comité sera chargé des mêmes tâches qu'en Guinée et agira en qualité de commission électorale pour l'organisation de l'élection d'un nouveau comité exécutif de la FTF sur la base des statuts et du code électoral révisés, poursuit le document.

Le comité de normalisation œuvrant en qualité de commission électorale, aucun de ses membres ne sera éligible pour les postes à pourvoir lors des élections, quelles que soient les circonstances. Le mandat du comité de normalisation prendra fin au plus tard le 15 novembre 2022, souligne le document.

CAMEROUN

Les autorités souhaitent "taux de remplissage à 100 pour cent" pour la CAN

Le Comité d'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2021 reportée à janvier prochain souhaite que cette compétition se tienne en présence du public, "avec des taux de remplissage à 100 pour cent", annonce son président, le ministre camerounais des Sports et de l'Éducation physique.

"La politique du gouvernement conduite par le ministre de la Santé publique vise à garantir une jauge de remplissage des stades de compétition durant la CAN Total Energies à 100 pour cent", indique Narcisse Mouelle Kombi, dans un courrier.

Toutefois, il estime que cela doit se faire sur la base de l'instauration d'un pass sanitaire exigible pour l'accès des spectateurs aux stades. "Ce pass sanitaire sera constitué d'un test de diagnostic Covid-19 (TDR) valide sur une période de 48h pour les personnes non

vaccinées, et pour les personnes ayant un schéma de vaccination complet, cette validité passera à 7 jours", indique le courrier ministériel.

Il souligne que "les spectateurs devront se pré-enregistrer sur la plateforme en ligne dédiée avant de se rendre dans les sites de dépistage/vaccination/vente de billets mis en place en quantité suffisante durant toute la période de la compétition".

"Enfin, le pass sanitaire sera contrôlé avant l'accès des spectateurs aux stades soit par smartphone soit par papier sécurisé, étant entendu que les intervenants (joueurs, arbitres et officiels) devant accéder aux zones 1 et 2 seront testés par PCR et les résultats disponibles sous 24h", poursuit le courrier. Il assure que les laboratoires concernés par ce travail sont connus.

Toutes ces dispositions sanitaires ont pour objectif de rendre la CAN "popu-



laire et festive dans le respect des protocoles anti Covid-19", fait-il valoir.

Les échanges sont constants entre les équipes médicales de la CAF et le ministère de la Santé et ceux-ci ont abouti à la gratuité des tests Covid-19 pour les équipes participantes durant la compétition, souligne le document.

Ces réponses sur les dispositions prises par le Comité d'organisation faisaient suite à des interrogations de la Confédération africaine de football sur les mesures prises pour protéger les participants à la compétition.

BREVES

Les championnats scolaire et universitaire sont de retour

La ville de Tabligbo a servi, jeudi, de cadre de lancement des championnats scolaire et universitaire en présence de Mme Lidi Bessi-Kama, ministre des Sports et Loisirs. Pour cette reprise toutes les disciplines ne sont pas concernées : "Comme la pandémie est toujours là, nous avons voulu commencer avec quelques disciplines d'athlétisme notamment les courses au niveau de tous les degrés d'enseignements. Au niveau des sports collectifs, nous avons ciblés la catégorie U15 au niveau du football dans les Collèges pour voir dans quelle condition cela peut se dérouler afin que dans les années à venir nous puissions les ouvrir à toutes les autres disciplines", a expliqué le Directeur des Sports Scolaire et Universitaire.

Tout est donc mis en œuvre sur le plan sanitaire pour que la compétition se déroule dans les

meilleures conditions. "La pandémie n'est pas encore derrière nous. Les autorités ont bien voulu que nous prenions toutes les dispositions. Nous sommes accompagnés ici par la Coordination Nationale de Gestion de la riposte qui a délégué des experts pour faire les tests PCR à toutes les délégations avant cet événement. Nous avons pris les mesures de respect de distanciation. Le Ministère a offert des masques à tous les élèves. Nous avons entouré l'événement de toutes les mesures pour prévenir encore la pandémie de façon à ce que nous puissions organiser ce championnat dans de très bonnes conditions", a ajouté le Directeur des Sports Scolaire et Universitaire. Les premiers résultats offrent une victoire au Lycée de Blitta devant celui de Tabligbo dans la séance des tirs aux buts (7-6), 0-0 dans le temps réglementaire.

Les retards s'accumulent pour Oran 2022

Menace de gros temps sur la prochaine édition des Jeux méditerranéens, prévue du 25 juin au 5 juillet 2022 à Oran, en Algérie. Le président de la commission de coordination du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM), le Français Bernard Amsalem, s'inquiète des retards dans la préparation de l'événement multisport.

Il s'en est exprimé à l'occasion d'une récente réunion du comité exécutif de l'instance. Selon Bernard Amsalem, les retards pris par le comité local d'organisation sont surtout très préoccupants dans les domaines des transports, de la technologie et des sites de compétition. Pour ne rien arranger, la communication semble très difficile avec les organisateurs algériens. Le CIJM appelle à une plus grande collaboration avec le comité d'organisation et les autorités algériennes. Une téléconférence entre la commission de coordination et le comité d'organisation est prévue le 30 novembre.

Elle devrait être suivie par une visite d'inspection en Algérie, annoncée entre le 10 et le 12 décembre. Le CIJM a demandé très officiellement à pouvoir rencontrer à cette occasion les autorités politiques, dont le chef de l'Etat, le Premier ministre et le ministre des Sports et de la Jeunesse d'Algérie, afin de clarifier toutes les questions relatives à l'organisation de l'événement. Les Jeux méditerranéens d'Oran étaient initialement prévus cette année, mais ils ont été reportés en 2022 en raison de la crise sanitaire.

Les athlètes gagnent du terrain

Le train des réformes est en marche à l'Agence mondiale antidopage (AMA). Réuni à Paris en mode hybride, le Conseil de sa fondation a adopté, jeudi 25 novembre, une série de changements visant notamment à donner aux athlètes une voix plus importante dans le processus de décision.

Dans le détail, le comité exécutif a été élargi, avec l'ajout de deux nouveaux sièges. L'un des deux sera attribué à un représentant des athlètes. L'AMA a également approuvé la création d'un comité d'éthique indépendant.

Enfin, la représentation des athlètes évolue : l'ancien comité des athlètes devient un conseil des athlètes, dont les 20 membres seront désormais tous choisis par leurs pairs, et non plus désignés par l'AMA. Un progrès ? A coup sûr. Mais plusieurs groupes d'athlètes jugent les réformes encore trop timides. Et ils le font savoir. Ils critiquent notamment le fait que le pouvoir de décision reste toujours trop concentré dans les mains du CIO, qui assure à lui seul la moitié du financement de l'AMA.

"Pour être considérée comme légitime, l'AMA ne devrait être ni contrôlée ni dirigée par quiconque ayant un intérêt direct dans l'écosystème du sport", suggère un communiqué rédigé par quatre associations d'athlètes, dont Global Athlete, un mouvement initié notamment par l'ancien pistard britannique Callum Skinner.

Trente ans de prison pour Carlos Nuzman

La sanction est lourde. Carlos Arthur Nuzman, l'ancien président du Comité olympique brésilien (1995 à 2017) et du comité d'organisation des Jeux de Rio 2016, a été condamné par la justice brésilienne à une peine de 30 ans et 11 mois de prison pour corruption, organisation criminelle, blanchiment d'argent et évasion fiscale.

Le dirigeant brésilien, ancien membre du CIO, était notamment accusé d'avoir cherché à acheter des voix lors de la campagne de candidature aux Jeux d'été en 2016, où Rio de Janeiro était opposée à Chicago, Tokyo et Madrid. La sentence a été rendue par le juge Marcelo Bretas, qui a également condamné à des peines de prison trois autres prévenus : l'ancien gouverneur de Rio, Sergio Cabral ; l'homme d'affaires Arthur Soares ; et Leonardo Gryner, l'ex directeur général des opérations des Jeux de Rio 2016.

Au terme de l'enquête, la justice a estimé que les quatre hommes avaient organisé une opération visant à corrompre l'ancien président de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), Lamine Diack. Le Sénégalais a été condamné à quatre ans de prison, dont deux avec sursis, en septembre 2020 par le tribunal de Paris dans le cadre d'une affaire de blanchiment d'argent et de corruption liée au dopage en Russie.

Le jugement de Marcelo Bretas désigne Carlos Nuzman comme "l'un des principaux responsables de la promotion et de l'organisation du système criminel, grâce à sa position au sein du Comité olympique brésilien et face aux autorités internationales". Le juge a également déclaré que l'ex dirigeant sportif "a dirigé et coordonné l'action des autres agents, clairement en tant que leader" pour obtenir un soutien illégal au sein du CIO. Agé de 79 ans, Carlos Nuzman a fait appel. Il ne sera pas placé en détention avant que tous ses appels aient été entendus.

Vote à l'Assemblée nationale / Pour répondre à son statut

Le CREPMF devient Autorité des marchés financiers

Jean AFOLABI

Amorcé depuis la 20ème session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement tenue à Lomé le 30 juillet 2018, le processus de ratification de la modification de la dénomination du GREPMF – **Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers** – est finalement concrétisé. D'autant que le Togo est autorisé de son côté par sa Représentation nationale à ratifier le Traité portant modification des dispositions du Traité de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) du 20 janvier 2007, relative à la dénonciation du Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers (CREPMF), adopté à Abidjan le 12 juillet 2019. Ainsi en décidé les

députés à leur séance du 23 novembre dernier. Assurant que « la reformulation permet d'assurer une distinction entre le "conseil régional" de l'Epargne publique et des marchés financiers et le "conseil régional" de certaines collectivités publiques locales et territoriales des Etats membres de l'UMOA ».

L'entrée en vigueur du Traité portant modification des dispositions du Traité de l'UMOA du 20 janvier 2007, au terme de la ratification par tous les Etats membres de l'UEMOA, aura pour effet de consacrer la nouvelle dénomination de l'organe de régulation des marchés financiers de l'UMOA, en l'occurrence le "Conseil régional" de l'Epargne publique et des marchés financiers, qui deviendra "Autorité des Marchés Fi-

nancier" après 25 ans années d'existence, a souligné le ministre Sani Yaya de l'Economie et des finances, commissaire du gouvernement.

Au demeurant, la décision des chefs d'Etat vise par ailleurs à consacrer une dénomination en phase avec le statut et les missions dévolues à l'organe de régulation du marché financier et, partant, la conformité avec la terminologie qui caractérise les régulateurs des marchés financiers au plan international. Et le ministre Sani Yaya d'expliquer : « Le marché financier régional est l'un des instruments de financement des économies de l'UEMOA, mis en place par les plus hautes autorités de l'Union. Dans ce cadre, le CREPMF joue le rôle de gendarme pour la pro-

tection de l'épargne investie dans l'UMOA à travers l'organisation de l'appel public à l'épargne, l'habilitation, le contrôle des structures de marché et des intervenants commerciaux, le contrôle de la régularité des opérations de bourse. A ce titre, le CREPMF édicte les dispositions applicables à l'appel public à l'épargne et notamment aux opérations de bourse et autres produits de placement, aux conditions d'exercices des structures de marché et des intervenants commerciaux. En sa qualité d'organe de régulation et de supervision, il s'inscrit dans une perpétuelle mutation pour se conformer aux standards internationaux en la matière et affirmer davantage son autorité sur les missions qui lui sont dévolues ».



Badanam Patoki,
Président du CREPMF-UMOA

Au cours de ces vingt-cinq dernières années, d'importantes réformes ont été mises en œuvre dans la vie du Conseil régional de

l'épargne publique et des marchés financiers. Des réformes menées avec détermination qui ont permis d'enregistrer, au 30 juin 2021, des avancées significatives sur le marché avec : - 257 milliards de FCFA de transactions moyennes annuelles au cours des cinq dernières années contre 11 milliards de FCFA en 1998 ; - 13 287 milliards de FCFA de ressources levées depuis sa création, dont 4 996 milliards de FCFA au profit du secteur privé ; - 11 453 milliards de FCFA de capitalisation boursière totale ; - 9 999 milliards de FCFA d'actifs sous gestion ; - 136 lignes de titres cotées (actions + obligations) ; - 238 acteurs agréés et approuvés, dont 126 Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM).



AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES

(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES,
CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS/EXPORTATEURS)

Dans le souci d'assurer un allègement fiscal sur la mise à la consommation des marchandises sous douane en souffrance en ces moments de pandémie de la COVID-19, et afin de décongestionner les Magasins et Aires de Dédouanement/ Entrepôts pour inciter aux nouvelles commandes de fin d'année, il est institué une mesure de dépréciation des valeurs conformément aux dispositions de l'article 15 du Code des Douanes National.

Celle-ci couvre la période du 1er octobre au 15 décembre 2021.

Le bénéfice de la présente mesure de dépréciation de la valeur de ces marchandises sous douane en souffrance dans les MAD, entrepôts, ... est subordonné à une demande préalable marquée simplement par le dépôt du dossier du requérant auprès de la Compagnie Technique d'Evaluation et de Contrôle (COTEC).

I. CAS DES VEHICULES

Sont concernés par la présente dépréciation, les véhicules ayant plus de cinq (5) ans d'âge dans les conditions ci-dessous :

- Un taux de dépréciation de 25% pour les véhicules dont la date d'entrée aux Magasins et Aires de Dédouanement est comprise entre le 1er janvier et le 15 décembre 2021 ;
- Un taux de dépréciation de 30% pour les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020 ;
- Un taux de dépréciation de 35% pour les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019 ;
- Un taux de dépréciation de 40% pour les véhicules dont la date d'entrée est antérieure au 1er janvier 2019.

II. CAS DES AUTRES MARCHANDISES

En ce qui concerne les autres marchandises en souffrance, une inspection préalable sera effectuée par les services des douanes afin de proposer pour chaque cas de figure, un taux de dépréciation approprié.

Les produits pétroliers ne sont pas concernés par la présente mesure de dépréciation.

III. CAS DES EPAVES ET AVARIES

La dépréciation de la valeur en douane des épaves et avaries tiendra compte du degré de dégradation ou d'avarie et sera effectuée par les services des douanes désignés à cet effet.

Il est demandé à toutes les personnes bénéficiant de la présente mesure de dépréciation de valeur, de faire valoir leur droit au plus tard le 31 décembre 2021 par la liquidation et le paiement effectif des droits dus.

Au-delà du 31 décembre 2021, tout accord de dépréciation obtenu n'ayant pas fait l'objet d'un faire-valoir de droit à la date limite mentionnée ci-haut est considérée comme nul et de nul effet.

La présente note de service prend effet à compter de la date de sa signature et prend fin le 31 décembre 2021.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous pour la réussite de cette opération.

Fait à Lomé, le 1^{er} octobre 2021
Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE



ANNONCE DE LA COLLECTIVITE AGBOYIBO ET DES FAMILLES ALLIEES

PROGRAMME DES OBSÈQUES EN MÉMOIRE DE :

SON EXCELLENCE, MAÎTRE
Apollinaire Yawovi MADJI AGBOYIBO

Ancien Premier ministre du Togo,
Premier Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme,
Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Togo,
Ancien Membre du Conseil Pontifical Justice et Paix,
Ancien Membre du Conseil Coutumier du Trône du Canton de Kouvé,
Président National du Comité d'Action pour le Renouveau,
Ancien Président de la Sous-commission des Droits de l'Homme des Nations Unies,
Ancien Président de l'Union des Partis Africains pour la Démocratie et le Développement,
Ancien Président de la Commission des Droits de l'Homme de l'Union Interparlementaire,
Ancien Président de la Conférence Internationale des Barreaux.

Rappelé à Dieu le 30 Mai 2020 à Paris

PROGRAMME

| Mercredi 8 décembre 2021 | Samedi 11 décembre 2021 |
|--|--|
| À KOUVÉ | À KOUVÉ |
| 10h00 : Quête traditionnelle (Nudzodzo). | 08h00 à 08h45 : Mise en bière, Levée du corps suivie de la procession d'honneur. |
| Judi 9 décembre 2021 | 09h00 à 12h30 : Hommages du Gouvernement, divers hommages et Culte d'enterrement. |
| À LOMÉ | 13h00 : Inhumation dans l'intimité familiale. |
| 09h00 : Les hommages du Corps Judiciaire, du Barreau et du Cabinet SCP AGBOYIBO et Associés. | 12h30 à 16h30 : Réception. |
| 17h00 : Veillée de Prière en l'Eglise Catholique St KISITO de Tokoin Doumasséssé. | Dimanche 12 décembre 2021 |
| Vendredi 10 décembre 2021 | À KOUVÉ |
| À LOMÉ | Sortie de Deuil |
| 08h00 : Messe d'adieu en l'Eglise Catholique St KISITO de Tokoin Doumasséssé. | 06h30 à 10h00 : Messe d'action de grâce en l'Eglise Catholique Christ-Roi. |
| À KOUVÉ | 10h30 à 11h30 : Salutations d'usage. |
| 18h00 à 20h00 : Veillée de prière. | Réception. |
| 20h30 : Veillée traditionnelle. | Contact et renseignements : obseques.yawoviagboyibo@gmail.com |

Le respect des mesures de prévention anti Covid-19 et des gestes barrières sera de rigueur

Enfants des rues

Etonam Sossou

Le problème des enfants vivant dans la rue est un phénomène social très préoccupant pour l'ensemble des nations, les plus riches comme les plus pauvres. Cette réalité n'a pas de frontière aujourd'hui. Elle a subi des mutations diverses et s'est davantage complexifiée par une constellation de facteurs macro sociaux récurrents ou émergents.

La grande interrogation de tous les pays concernés reste la stratégie efficace de réduction du phénomène à des proportions acceptables. De tout temps, les Etats ont élaboré et appliqué des stratégies, des associations multiples, ont fait des efforts, mais le constat qui se dégage est l'augmentation du phénomène, doublée de la précocité de l'âge d'entrée dans la rue, et la tendance à l'enracinement d'un grand nombre d'enfants dans cet espace social. Face à cette situation, on est en droit d'interroger non seulement la stratégie d'intervention mais surtout les logiques sociales qui déterminent ce phénomène. Considéré comme un véritable « fléau social », le phénomène des enfants vivant dans la rue est

devenu mondial. Il est estimé aujourd'hui à 120 millions, par des études conjointes du BIT (Bureau international du Travail) et de l'UNICEF le nombre d'enfants qui vivent dans la rue ; la moitié de ces enfants vit dans le continent sud-américain, 30 millions en Asie et autant en Afrique. Plus d'un demi-siècle après les Indépendances, les pays africains en général, et ceux de l'Afrique subsaharienne, en particulier, sont confrontés à de multiples difficultés. Face à la crise éducative et sociale, l'émergence de nouveaux besoins et l'effritement des valeurs, les pays africains doivent de plus en plus, faire face à une désorganisation de la structure sociale.

La rue, lieu de vie

Agé pour la plupart de 7 à 18 ans - mais le groupe des enfants âgés de 5 à 7 ans croît considérablement -, les enfants vivant dans la rue rencontrent des dangers et des dérives qui leurs sont souvent fatals. Ils sont meurtris par les intempéries, les privations, le dénuement, les maladies, les accidents et l'indifférence. A cela s'ajoutent la précarité, la violence, les sévices sexuels, la loi du plus fort, qui les exposent aux rencontres et influences les plus nuisibles. Tous sont

très exposés aux risques : violence et abus sexuels, négligence, manque de soins de santé, manque de possibilités d'instruction et de formation professionnelle. La consommation de drogues, la petite délinquance et la prostitution aggravent encore l'état de santé mentale et physique de beaucoup de ces enfants, les marginalisent et réduisent leurs chances pour l'avenir.

La rue devient, pour beaucoup d'enfants, un lieu de vie. Nombre d'entre eux exercent une activité laborieuse : faiseurs de poubelles, mendiants, prostitués, porteurs, collecteurs d'objets divers, employés de ménage, gardiens et laqueurs de véhicules, cireurs, vendeurs de produits divers, voleurs... Certains font même carrière dans le vol. Ces pratiques sont presque les mêmes sur tous les continents. Il s'agit en fait d'une incessante quête quotidienne pour trouver de quoi subsister non seulement pour eux-mêmes, mais aussi, le cas échéant, pour leur famille.

Beaucoup d'autres activités et pratiques sont entretenues dans la rue. La consommation des stupéfiants et de la drogue font partie de leur style de vie. Les enfants vont essayer de recréer un espace de vie à l'image de la famille. Cette

sorte de société marginale comporte une structure et une organisation avec des normes et des valeurs (règles, obligations, langage propre, initiation). Cette constante réalité conduit à la systématisation d'un mode de vie de la rue. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, il se dégage de cet espace une sorte de hiérarchisation des rapports sociaux, mais la cohésion et la solidarité de groupe restent une valeur déterminante.

De par ce mode de vie, les enfants vivant dans la rue deviennent victimes de stigmatisation et de rejet non seulement de la part des populations qu'ils côtoient tous les jours, mais aussi de la part même

de leurs parents et de leur communauté d'origine. Il subsiste une tendance négative à souligner le côté délinquant des enfants vivant dans la rue plutôt qu'à essayer de les accepter dans leur situation et les aider à sortir de leur précarité. Etiquetés comme voleurs, drogués ils deviennent un objet sur lequel on a jeté l'anathème. Cette contrainte sociale les pousse malheureusement vers une certaine adaptation sociale qui qualifie davantage leur identité (marginale).

Les pratiques sexuelles dévalorisantes sont très présentes dans cet espace social. Les enfants se sodomisent entre eux, notamment avec les plus grands

qui abusent des plus petits. En plus de cela, les enfants vivant dans la rue ont pris l'habitude de fréquenter les vendeuses de sexe. Il y a aussi la pratique de la pédophilie, de plus en plus développée dans ce milieu. Les enfants sont généralement séduits par de grandes et respectables personnes à travers de maigres billets craquants. Etant dans le besoin et en quête permanente d'argent, ils se laissent aller à la sodomie. Cette sexualité désordonnée et précoce cause des risques élevés de troubles de comportement et de contraction de maladies comme les MST et le VIH SIDA.

Covid-19 / Omicron

L'OMS lance un appel aux pays africains pour que les frontières restent ouvertes

Etonam Sossou

Des pays imposent des interdictions de vols aux pays d'Afrique australe en raison des inquiétudes suscitées par le nouveau variant Omicron, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a appelé dimanche les pays à agir conformément à la science et au Règlement sanitaire international (2005) en laissant les frontières ouvertes.

« Maintenant que le variant Omicron est présent dans plusieurs régions du monde, la mise en place d'interdictions de voyage visant l'Afrique constitue une attaque de la solidarité mondiale », a expliqué la Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Dre Matshidiso Moeti. La Covid-19 profite continuellement de nos divergences. Nous ne prendrons le dessus sur le virus que si nous travaillons ensemble sur les solutions », a averti Dre Matshidiso Moeti. L'OMS souligne que les restrictions de voyage « pourraient contribuer à réduire légèrement la propagation de la Covid-19 », mais ces dernières « font peser un lourd fardeau sur les vies et les moyens de subsistance ». Si des restrictions sont mises en place, elles ne devraient pas être inutilement invasives et intrusives, et elles devraient être basées sur la science et le Règlement sanitaire international qui est un instrument juridi-

quement contraignant de droit international reconnu par plus de 190 pays, a précisé le Bureau régional de l'agence sanitaire mondiale. Une rapidité et transparence à louer. Il est crucial que les pays qui sont transparents avec leurs données soient soutenus, car c'est le seul moyen de s'assurer que nous recevons les données importantes en temps opportun.

L'Afrique du Sud a suivi le Règlement sanitaire international et, dès que son laboratoire national a identifié le variant Omicron, elle en a informé l'OMS le 24 novembre, a fait valoir l'OMS. « La rapidité et la transparence avec lesquelles les gouvernements d'Afrique du Sud et du Botswana ont informé le monde de ce nouveau variant sont à saluer », a dit la Directrice du Bureau régionale de l'OMS pour l'Afrique. « L'OMS se tient aux côtés des pays africains qui ont eu le courage de partager ces informations de santé publique susceptibles de sauver des vies, en aidant ainsi à protéger le monde contre la propagation de la Covid-19 », a affirmé Dre Moeti. Tandis que les investigations sur le variant Omicron continuent, l'OMS recommande aux pays d'adopter une approche scientifique s'appuyant sur l'évaluation des risques et de mettre en place des mesures qui peuvent limiter sa propagation éventuelle. Des interdictions

de vols ont été imposées aux pays d'Afrique australe, mais seulement deux pays ont jusqu'à présent détecté le nouveau variant. Dans le même temps, des pays d'autres régions ont signalé des cas d'Omicron. L'OMS se range du côté des pays africains et appelle à l'ouverture des frontières, car la variante Omicron est détectée dans plusieurs régions du monde. OMS Afrique

Mieux réagir collectivement aux pandémies

Cette semaine, les pays participeront à une session spéciale de l'Assemblée mondiale de la Santé organisée par l'OMS pour discuter de la manière de se préparer et de mieux réagir collectivement aux pandémies, en s'appuyant sur leurs engagements pris dans le cadre du Règlement sanitaire international. « À la veille d'une session spéciale sur la préparation aux pandémies, j'appelle tous les pays à respecter leurs obligations légales et à mettre en œuvre des actions de santé publique s'appuyant sur la science », a dit Dre Moeti. « Il est crucial que les pays qui sont transparents avec leurs données soient soutenus, car c'est le seul moyen de s'assurer que nous recevons les données importantes en temps opportun », a-t-elle ajouté.

Loterie Nationale Togolaise**COMMENTAIRE DU TIRAGE N°674 de LOTO KADOO du 19 Novembre 2021**

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 675^e tirage de LOTO KADOO avec bonus. Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, Seule la ville de LOME a recensé des gros lots. Dans les autres villes de l'intérieur ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

Dans la capitale, nous avons deux lots de 1.000.000F CFA, un lot de 1.500.000F CFA, un gros lot de 2.000.000F CFA et un super gros lot de 3.750.000F CFA, remportés sur les points de vente 50322, 60436, 60041.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS,
UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO**Résultats du tirage N°675 de LOTO KADOO du 28 Novembre 2021**

Numéro de base

Numéros bonus

23 84 76 15 61 65 19

Loterie Nationale Togolaise**COMMENTAIRE DU TIRAGE N°230 DE LOTO Sam du 20 Novembre 2021**

Le tirage N°231 du LOTO Sam a eu lieu au siège de la LONATO, Samedi 27 Novembre 2021 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Samedi dernier, des gagnants de gros lots ont été recensés à LOME et à ANIE. Pour les autres villes de l'intérieur, ce sont essentiellement des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont été enregistrés qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs

A LOME, la LONATO a enregistré un lot de 1.000.000F CFA et un lot de 1.500.000F CFA gagnés auprès des opérateurs 60623 et 50236.

Un parieur basé à ANIE a eu le bonheur de remporter la somme de 3.000.000F CFA après avoir tenté sa chance sur le point de vente 20424.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

LOTO Sam**Résultats du tirage N°231 de LOTO SAM du 27 - 11 - 2021**

Numéro de base

Numéro bonus

36 06 46 87 17 39



LE CADEAU **TM**oney AVANT LES FÊTES !



Exemple de frais de retrait en CFA

| Montant | Ancien tarif | Nouveau tarif |
|-----------|--------------|---------------|
| 1 000 F | 150 F | 8 F |
| 5 000 F | 150 F | 40 F |
| 15.000 F | 450 F | 120 F |
| 50.000 F | 900 F | 400 F |
| 100.000 F | 1 800 F | 800 F |
| 200.000 F | 3 600 F | 1600 F |

Distributeur Officiel BTCL en Mobile Money

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

Promo valable jusqu'au 31 décembre 2021

togocom.tg

